



2010

Rapport annuel



Sommaire

2
3

Chiffres-clés 2010 _____	04	Annexe aux comptes sociaux _____	31
Organes de gestion, Contrôle et Direction _____	05	Compte de résultat de gestion _____	59
Rapport de gestion du Directoire _____	09	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels _____	60
Rapport du Conseil de Surveillance _____	23	Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire _____	62
Comptes de l'exercice 2010 _____	25	Coordonnées _____	65
Bilan et hors bilan _____	26		
Compte de résultat _____	29		

Chiffres-Clés au 31 décembre 2010

Base Sociale (en millions d'euros)

	2010	2009
Total du bilan en données brutes	1 568	1 244
Stock de provisions	190	189
Capital + Réserves + FRBG	266	266
Emprunt participatif	630	568
Report à nouveau	-81	-120
Résultat de l'exercice	0	39
Fonds permanents	815	753
Taux de couverture du risque russe	50,37%	23,78%

Organes de gestion, Contrôle et Direction

Actionnariat de la VTB Bank (France) SA

VTB Bank (Austria), Vienne	87,01%
CENTROSOYUZ, Moscou	9,21%
GPVO NOVOEXPORT, Moscou	3,69%
Olga DERGUNOVA	0,015%
Igor STREHL	0,015%
Alexandre TITOV	0,015%
Alexandre YASHNIK	0,015%
Andreï MOVTCHAN	0,015%
Yves-Thibault de SILGUY	0,015%

Conseil de Surveillance

Olga DERGUNOVA, Présidente (à partir du 9.12.10)
Igor STREHL, Vice-Président (à partir du 29.04.10)
Nikolay KUZNETSOV, Président (jusqu'au 29.04.10)
Richard VORNBERG, Vice-Président (jusqu'au 29.04.10)
Richard VORNBERG, Président (du 29.04.10 au 09.12.10)
Alexandre TITOV, Membre du Conseil de Surveillance (à partir du 09.12.10)
Alexandre YASHNIK, Membre du Conseil de Surveillance (à partir du 09.12.10)
Andreï MOVTCHEV, Membre du Conseil de Surveillance
Yves-Thibault de SILGUY, Membre du Conseil de Surveillance
Vasily TITOV, Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'au 09.12.10)
Andreï PUCHKOV, Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'au 09.12.10)

Directoire / Directions

Richard VORNBERG, Président du Directoire (à partir du 22.04.11)
Liubov MOKHNACHEVA, Présidente du Directoire (jusqu'au 22.04.11)
Liubov MOKHNACHEVA, Membre du Directoire (à partir du 22.04.11)
Christophe BOUTRY, Membre du Directoire (à partir du 29.04.10)
Patrick DELOZIERE, Membre du Directoire (jusqu'au 29.04.10)

Directeurs

Sergueï GUERASSIMOV, Direction Financière
Georges KOBAKHIDZE, Direction de la Gestion Opérationnelle
Bastien MARTIN, Direction Risques et Contrôle permanent
Oleg PITCHOUGUINE, Direction Commerciale et des Marchés (à partir du 01.09.10)
Richard CLEMENT (jusqu'au 04.09.10)

Adjoints aux Directeurs

Olivier PARIS, Direction Financière

Secrétaire Général

Patrick MOREAU (jusqu'au 31.12.10)

Responsable Informatique

Michel LAILY

Compliance & Juridique

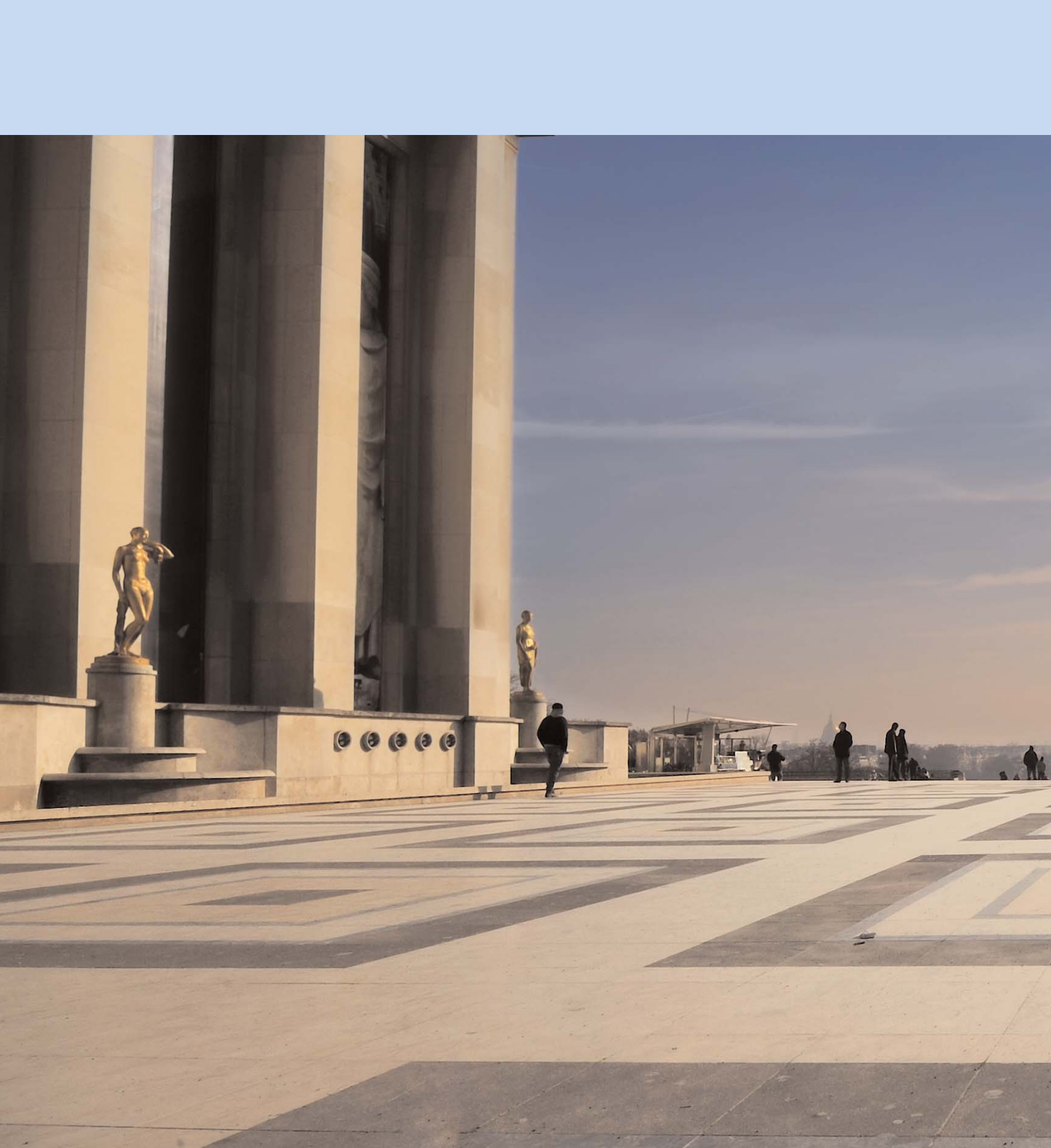
Martine LAJOIE

Ressources Humaines

Sandrine GOUT (à partir du 21.02.11)

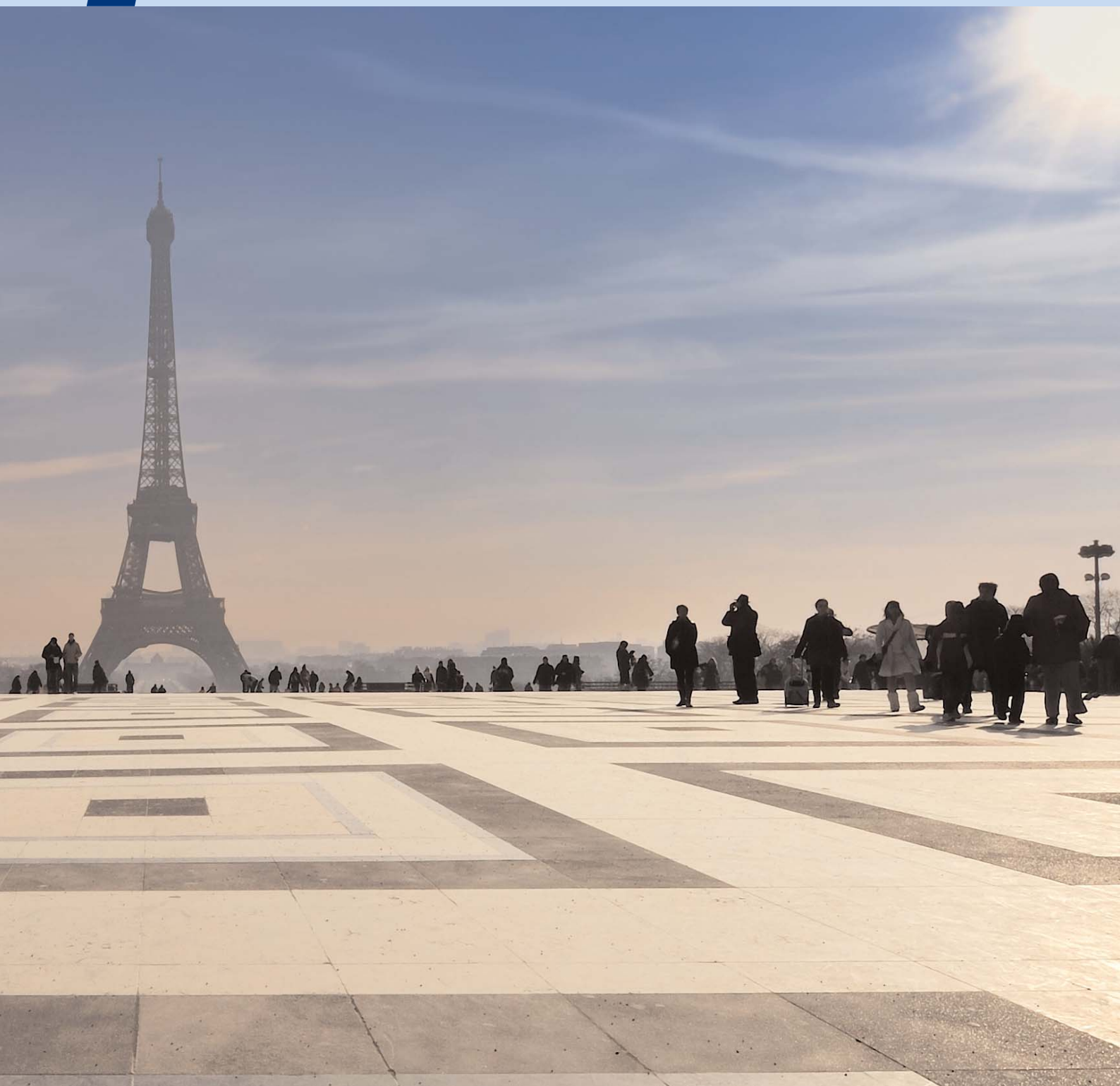
Commissaires aux Comptes

Ernst & Young,
représenté par Vincent ROTY, associé
Deloitte & Associés,
représenté par Brigitte DREME, associée



1

Rapport de gestion du Directoire



Rapport de gestion du Directoire

L'environnement économique

Si la crise économique fait désormais partie du passé, la crise financière n'est pas complètement résorbée. Les progrès amorcés vers la stabilité financière ont été freinés par les perturbations qui ont secoué les marchés de la dette souveraine. La conjoncture financière et macroéconomique restera probablement instable tant que les réformes nécessaires ne seront pas achevées. Dans les pays caractérisés par un déficit extérieur important, comme les Etats-Unis, la croissance demeure liée à la demande intérieure. Dans les pays à fort excédent commercial, comme l'Allemagne ou la Chine, elle s'appuie sur les exportations.

Les inégalités de la croissance ont des effets préjudiciables à la reprise. Les cours des produits énergétiques s'envolent poussés par l'essor économique des pays émergents. Ils sont suivis par les prix des produits alimentaires ce qui exerce une influence négative sur les pays en développement. La conjugaison de ces deux éléments provoque la hausse de l'inflation, amplifie la volatilité des flux de capitaux, impacte la gestion macroéconomique et peut, dans certains cas, peser sur la stabilité financière.

La croissance mondiale est de 4.8% en 2010 et devrait atteindre 4.4% en 2011 selon l'OCDE, ce qui est conforme aux prévisions antérieures. Pour le FMI, les économies avancées devraient connaître un taux de croissance de 2.5% en 2011 sur un fond de chômage élevé et d'une demande insuffisante liée à l'endettement des ménages. Dans les économies émergentes et en développement, le FMI table sur un chiffre plus élevé de 6.5%, voire de 8.5% en Asie, à l'exclusion du Japon.

Le secteur financier demeure fragile. Les banques font face à des besoins de financement importants dans

un contexte où les marchés sont peu disposés à prendre des risques. Les problèmes de financement de certains établissements peuvent avoir des ramifications macroéconomiques notables, comme les événements récents l'ont montré. De nouvelles insuffisances de fonds propres qui exigeraient une aide supplémentaire de la part des Etats au secteur financier accentuent la pression sur les finances publiques.

Les pays européens ont décidé de créer un organisme de surveillance macro-prudentielle, le Comité Européen du Risque Systémique (CERS), et de nouvelles autorités de surveillance chargées de réguler les services bancaires, les titres et les assurances. De plus, ils comptent mettre en place un mécanisme de gestion des crises bancaires

Pour l'année 2011, le FMI et l'OCDE prévoient une croissance de 1.6% en France. Ce chiffre est inférieur aux prévisions du gouvernement qui estime qu'après un léger ralentissement de l'activité fin 2010, la croissance du PIB réel se redressera lentement pour atteindre un rythme annualisé de 2 % d'ici 2012, tiré par les investissements des entreprises et les exportations. Néanmoins, en 2010 le déficit commercial se dégrade du fait du renchérissement des produits énergétiques. La consommation privée est affaiblie par le niveau du chômage et le retrait des mesures de relance. La pression sur les prix restera modérée, avec une inflation tendancielle d'environ 1 % par an.

L'encadrement des dépenses publiques devrait être le principal chantier de la France pour la période 2011 – 2012. Les mesures d'assainissement déjà prises par le gouvernement courant 2010 et l'orientation budgétaire nécessairement restrictive en 2011 devraient porter leurs fruits pour ramener la dette publique à 95% du PIB d'ici 2013 et, par la suite, jusqu'à la valeur de référence de 60 % du PIB.

Dans les pays de la CEI, la reprise a été soutenue par les prix élevés des produits de base, une normalisation des échanges et des flux de capitaux, des politiques accommodantes et des retombées régionales positives. La région profite du redressement progressif de la Russie. L'union douanière récemment créée entre la Biélorussie, le Kazakhstan et la Russie pourrait renforcer les échanges et stimuler davantage la croissance des pays membres. Le revers de cette situation reste l'extrême sensibilité aux chocs extérieurs : une évolution défavorable des cours des produits de base ou la perte de confiance des investisseurs impacteraient de façon négative leur développement.

Selon le FMI, le PIB devrait croître d'environ 4.3 % en 2010 et 4.6 % en 2011 dans la CEI ce qui témoigne d'une nette amélioration par rapport à 2009 où sa croissance était négative de 6.5%. L'exposition aux prix des produits de base, le degré d'intégration dans les marchés financiers mondiaux, l'ampleur des mesures de soutien et les liens avec la Russie sont autant de facteurs qui diffèrent notablement entre les pays. L'ajustement des bilans bancaires a été opéré et les banques paraissent être prêtes à augmenter prudemment leurs crédits. Une hausse progressive des salaires réels et une diminution du chômage devraient soutenir la consommation.

La croissance du PIB enregistrée en Russie en 2010 est de 4% en regard d'une contraction de 8.7% en 2009. Elle reste toutefois en manque de dynamisme, les projections antérieures la situaient à 4.9%, et relativement tributaire de la demande extérieure et de l'évolution des cours mondiaux des matières premières.

L'inflation en 2010 demeure au même niveau qu'en 2009 soit de 8.8%. Les projections officielles escomptent une inflation de 6% à 7% pour 2011 ce qui pourrait être compromis vu le chiffre enregistré au mois de janvier 2011 de 2.4%. Les prix sont poussés par la hausse des cours des produits alimentaires et les tensions inflationnistes vont être soutenues par les flux massifs de capitaux attendus dans le pays. Ces mouvements de capitaux y créent non seulement l'inflation, mais rendent le système financier relativement vulnérable. La crise de la zone euro au mois de mai 2010 a eu des répercussions négatives,

entraînant une instabilité sur le marché des actions et exerçant des pressions baissières sur le rouble.

L'excédent de la balance courante augmente en 2010 du fait d'une amélioration des termes de l'échange, 4.8% du PIB en 2010 contre 4.0% du PIB en 2009, mais il diminuera en 2011 lorsque la forte croissance tendancielle des importations se rétablira et dont les primes sont déjà apparues fin 2010. Les flux nets de capitaux privés devraient progresser, permettant ainsi la reconstitution de réserves. Ces dernières passant de 439.5 milliards de dollars à 479.4 milliards de dollars entre 2009 et 2010.

D'importantes mesures de soutien de l'économie mises en place en 2009 et 2010 ont influé sur le budget fédéral, son déficit étant respectivement de 5.9% et 5.5% du PIB. En 2011, la Russie aura besoin de l'assainir en réduisant les subventions, dont la majorité a été accordée dans un contexte de mesures anticrises, afin de ramener le déficit à 3.6% du PIB. La hausse continue du prix du pétrole depuis fin 2010, franchissant la barre des 100 dollars le baril au mois de janvier 2011, devrait permettre la réalisation de cet objectif.

Les activités de la Banque en 2010

L'année 2010 a été une année très particulière pour la VTB Bank (France) SA. La Banque a dû répondre à un double défi :

- assurer un développement substantiel de l'activité dans le cadre de la nouvelle stratégie du groupe VTB
- mettre en place un plan d'ajustement structurel de ses moyens.

Les résultats de l'année montrent, que la Banque a su atteindre les objectifs de développement. Le total du bilan a augmenté de 31% - 1.378 milliard d'euros contre 1.055 milliard d'euros en 2009. L'évolution des principaux postes du bilan traduit l'augmentation de l'activité commerciale de la Banque : le montant du portefeuille de crédits à la clientèle s'est établi au niveau de 705 millions d'euros (+ 33% par rapport à l'année 2009). L'activité des titres, réduite en 2009, a été reprise en coordination avec VTB Capital et VTB Bank (Austria) et constitue dorénavant un des postes

importants du bilan (202 millions d'euros en 2010). La reprise progressive des marchés des matières premières a permis de développer les activités de Trade Finance et de crédits de préfinancement des exportations.

La Banque est également entrée dans des nouveaux crédits structurés en faveur de contreparties françaises.

Le développement soutenu des opérations à l'actif du bilan a nécessité une optimisation de la gestion des ressources dans des conditions de marché difficiles. A cette fin, la Banque est devenue, à partir de juin 2010, un participant direct du système des paiements TARGET2, ce qui a ouvert l'accès aux refinancements proposés par la Banque Centrale Européenne.

Les liens organiques resserrés au niveau du sous groupe européen de VTB - VTB Bank (Austria), VTB Bank (Deutschland) et VTB Bank (France) – ont conduit non seulement à une meilleure intégration et coordination des opérations au passif, mais également des opérations à l'actif.

Le nombre de limites octroyées à VTB Bank (France) par d'autres banques a augmenté permettant d'avoir plus de souplesse dans la gestion de la trésorerie à des prix plus compétitifs.

VTB-Direct

En décembre 2010, la Banque a fait appel, pour la première dans son histoire, à l'épargne des particuliers en France, en proposant aux résidents français des placements sous la forme de comptes à terme. Plus précisément, la Banque a lancé une offre de placements en ligne en mettant en production le site vtb-direct.com ainsi que la première campagne marketing.

L'offre est composée du Compte à Terme (CAT) et du Compte Épargne. Un Compte à Terme est alimenté à partir d'un Compte Épargne ; à l'échéance des placements sur tout Compte à Terme, le capital et les intérêts sont crédités sur le Compte Épargne. La gestion des Comptes est effectuée à distance uniquement au moyen d'Internet. L'offre de lancement comporte les CATs de 7 durées

différentes de 3 à 36 mois rémunérés en fonction de la durée, mais toujours à un niveau qui se situe parmi les meilleures offres du marché.

La mise en place de ce produit nouveau pour la Banque, préparée depuis 2009, est le résultat d'une concertation avec VTB24 – banque de détail du Groupe VTB.

Cette offre s'inscrit dans un contexte favorable de marché. La France se situe à la troisième place de l'épargne au niveau européen, après l'Allemagne et l'Italie. L'offre n'entre pas en concurrence directe avec d'autres produits d'épargne, déjà présents sur ce marché très concurrentiel, mais constitue un complément aux produits classiques. Le canal de distribution – Internet uniquement - répond à la volonté des épargnants de s'impliquer dans la gestion de leur épargne et de choisir l'offre la plus adaptée à leurs besoins, au moindre coût.

Ce nouveau produit permet à la Banque d'augmenter la part des ressources durables au passif, d'élargir son activité commerciale tout en développant la connaissance de la marque VTB sur le marché français.

L'activité des filiales et participations

La stratégie de la Banque ne prévoit pas de développer son activité à travers ses filiales et participations. La coopération avec la banque EVROFINANCE MOSNARBANK (EVF MNB), dont l'actionnaire principal est le Groupe VTB, s'est limitée en 2010 aux opérations documentaires en faveur des bénéficiaires situés en France.

L'organisation du contrôle interne et de la conformité

Environnement du contrôle interne et de la conformité

Le principal texte applicable à VTB Bank (France) SA en matière de contrôle interne est le règlement 97-02 du 21 février 1997 modifié du CRBF, qui définit les conditions de mise en œuvre et de suivi du contrôle interne dans les établissements de crédit.

Il précise notamment les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesure des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ainsi qu'au rôle des organes exécutif et délibérant de la Banque.

Gouvernance du dispositif de contrôle interne

Au sein de VTB Bank (France) SA, la gouvernance du dispositif de contrôle interne repose sur :

- le Directoire qui définit et met en œuvre les organisations et moyens permettant d'assurer de manière exhaustive et optimale la correcte évaluation et gestion des risques, et de disposer d'un pilotage adapté à la situation financière et à la stratégie de la Banque. Le Directoire est responsable de la maîtrise au quotidien des risques et en répond devant le Conseil de Surveillance ;
- le Conseil de Surveillance qui veille conformément au dispositif réglementaire à la maîtrise des principaux risques encourus et évalue le dispositif de contrôle interne. Il est assisté dans son rôle de surveillance des dispositifs de contrôle interne, de conformité et de gestion des risques par le Comité d'Audit ;
- le Comité d'Audit qui assiste le Conseil de Surveillance et, dans ce cadre, veille à la qualité de l'information délivrée et plus généralement assure les missions prévues par le règlement 97-02. Son rôle est notamment de :

- vérifier la qualité des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes ;
- porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- veiller au suivi des conclusions des missions du contrôle périodique et des régulateurs.

Organisation et acteurs du dispositif de contrôle interne

Le périmètre du dispositif de contrôle interne de VTB Bank (France) SA s'applique aux risques de toute

nature et à toutes les unités organisationnelles. En outre, il couvre également les prestations de services ou tâches opérationnelles essentielles ou importantes qui ont été externalisées, dans les conditions prévues par la réglementation.

Ce dispositif repose sur trois principaux niveaux de contrôle, conformément à la réglementation bancaire et aux saines pratiques de gestion : deux niveaux de contrôle permanent et un niveau de contrôle périodique.

Contrôles permanents par les services opérationnels (niveau 1)

Le contrôle permanent hiérarchique de niveau 1, premier échelon du contrôle interne est assuré par les services opérationnels ou fonctionnels sous la supervision de leur hiérarchie.

Les services sont notamment responsables de la vérification du respect des limites de risques, des procédures de traitement des opérations et de leur conformité, la justification des soldes comptables résultant des mouvements des comptes concernés par les opérations initiées dans ces services, ainsi que la déclaration des incidents de risques opérationnels ayant pu être constatés.

Contrôles permanents par des services dédiés (niveau 2)

Le contrôle permanent de niveau 2 au sens de l'article 6-a du règlement CRBF n° 97-02 est assuré par des entités dédiées exclusivement à cette fonction au sein de la Banque que sont notamment :

- la fonction Conformité, responsable de la mise en œuvre et de la supervision du dispositif de prévention du risque de non-conformité et du risque de blanchiment et de financement du terrorisme. Elle intervient a priori sur l'ensemble des entrées en relations et des nouvelles opérations, sur la cotation LAB/LAT des clients, sur le contrôle des flux entrants ainsi que sur la veille réglementaire ;
- la fonction Sécurité informatique, qui définit et veille au respect des règles de sécurité afférentes aux systèmes d'information ;
- la fonction Risques, qui réalise des analyses a priori sur les nouvelles opérations, ainsi qu'un suivi des

différentes limites de la Banque. Dans ce cadre, elle s'assure notamment que les risques de crédit et de marché sont conformes avec la politique de crédit de VTB Bank (France) SA ainsi qu'avec ses objectifs de prise de risque et de rentabilité ;

- la fonction Contrôle Permanent, qui supervise le dispositif de contrôle permanent. Elle a un rôle de coordination transversale avec l'ensemble des directions opérationnelles et des directions dédiées afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité des contrôles permanents en place au sein de VTB Bank (France) SA.

Contrôle périodique (niveau 3)

Le contrôle périodique, au sens de l'article 6-b du règlement CRBF n° 97-02, est le dispositif par lequel sont contrôlés, selon une périodicité adaptée, la régularité et la conformité des opérations, le respect des procédures et l'efficacité des contrôles permanents.

Les fonctions Conformité, Sécurité informatique, Risques, Contrôle Permanent et Contrôle Périodique rendent compte de l'exercice de leurs missions au Directoire, au Comité d'Audit et au Conseil de Surveillance.

Faits marquants de l'année 2010

La Banque a procédé à une réorganisation au travers d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) dans le but de sauvegarder sa compétitivité ainsi que de promouvoir et de renforcer son développement commercial.

L'année 2010 a également été marquée par l'évolution de l'organisation des fonctions risque et contrôle permanent, qui ont été regroupées au sein d'un département Risques et Contrôle Permanent.

Ensuite, l'exercice 2010 a marqué la poursuite de la révision du dispositif de contrôle permanent de la Banque, dont la première étape consiste à formaliser une cartographie des contrôles permanents en place au sein de la Banque. A l'issue de ces travaux de recensement et de formalisation, des axes d'améliorations seront définis par degré de priorité, notamment à la lumière d'une part de la qualité des

dispositifs en place, d'autre part de la taille / structure actuelle de la Banque.

Ce processus avait été entamé dès 2009 notamment à travers le renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi qu'une plus grande implication de la fonction Conformité sur les montages et les dossiers de crédit en amont de leur acceptation.

L'approche par les risques en matière de LAB/LAT a été mise en place : suite à la mise en place de procédure et d'outils dédiés, l'intégralité des clients ont fait l'objet d'une cotation de leur risque LAB/LAT. De plus, certains dossiers nouveaux ou particulièrement complexes ont fait l'objet d'une étude par la Conformité au cours de l'année.

Par ailleurs, VTB Bank (France) SA a connu en 2010 des évolutions importantes, notamment relatives à sa structure organisationnelle qui ont conduit à revoir certains processus opérationnels, principalement au sein de la Direction Commerciale et de la Direction Financière. La fonction Contrôle Permanent a participé à ces travaux.

Enfin, le quatrième trimestre de l'exercice 2010 a été marqué par le lancement d'une nouvelle offre de service sur internet, VTB Direct. Dans ce cadre, un dispositif de surveillance des risques de l'activité a été défini et mis en œuvre afin de s'assurer du respect de la réglementation, des codes de bonne conduite, ainsi que des règles internes à l'établissement. Ce dispositif reprend le rôle et les tâches de chaque Direction impliquée dans l'activité VTB Direct, la définition des états de contrôles mis en place, ainsi que les contrôles de 1^{er} et 2^{ème} niveaux à réaliser.

Les systèmes de gestion des risques

Les risques de crédit

L'analyse et le suivi des risques de crédit sont organisés en conformité avec les exigences du règlement CRBF n° 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Un système de limites est installé pour encadrer les prises de décision portant sur l'approbation de

nouveaux engagements et surveiller les risques afférents aux encours existants. Les limites sont fixées par pays, secteur d'activité et entreprise (tiers). Ces limites sont révisées régulièrement sur une base semestrielle ou annuelle.

La Banque dispose de 30 limites pays, 23 limites sectorielles, et d'environ 100 limites pour les entreprises (limites tiers). Chaque dépassement en dehors des délégations établies doit être justifié et autorisé par une instance décisionnelle.

Dans l'objectif de la création d'une base de données commune du sous groupe et du groupe VTB, la banque émet et envoie à la VTB Moscou le reporting sur le portefeuille des crédits et des garanties.

Les engagements de la banque sont constitués par les portefeuilles de crédits, de titres ainsi que par les prêts interbancaires.

Ils intègrent également la totalité des accords donnés et non encore tirés, y compris ceux dont la réalisation est incertaine car soumise à la réunion de certaines conditions. Les garanties délivrées par les assureurs publics OCDE type Coface et les gages-espèces

domiciliés auprès de la Banque sont seuls pris en compte et viennent en réduction des engagements qu'ils couvrent. Sur ces bases, le montant des engagements de la Banque s'élève à 1.337 millions d'euros au 31.12.2010 en regard de 915 millions d'euros au 31.12.2009.

Globalement, le poids de la Russie baisse en 2010, même si ce pays domine largement les autres, laissant place à une plus grande diversification géographique. En France, son poids est supérieur de 6% à celui de 2009 de part des opérations de marché habituelles et d'innovation par la mise en place de crédits importants accordés aux sociétés françaises. La granularité sectorielle s'affine en 2010 témoignant de la diversification croissante. Les engagements sur les sociétés productrices d'électricité et d'aluminium portent ces deux secteurs parmi les leaders. Le secteur « Services financiers » étant prégnant dans la structure sectorielle correspond aussi bien aux crédits de trésorerie accordés aux sociétés qu'aux opérations avec les institutions financières.

Le système de notation interne des tiers et des opérations appliqué au sein de la Banque prévoit non

Poids des 10 premiers pays dans les engagements de la Banque

pays de résidence	31/12/2010	31/12/2009
Russie	36,94%	52,29%
France	14,66%	8,60%
Chypre	8,13%	5,25%
Grande Bretagne	6,82%	7,67%
Irlande	6,07%	5,55%
Luxembourg	5,40%	0,00%
Biélorussie	5,06%	4,63%
Pays Bas	2,69%	0,63%
Suisse	2,10%	4,98%
Azerbaïdjan	1,97%	0,00%

seulement l'analyse financière du débiteur et des autres intervenants présentant un risque direct et indirect, mais aussi l'analyse du montage de l'opération ainsi que des garanties et des sécurités. Ce système est basé sur l'approche scoring et dispose d'une échelle de notation allant de 1 (la plus basse note) à 9 (la plus haute note).

Poids des 10 premiers secteurs dans les engagements de la Banque

secteur - marchandise	31/12/2010	31/12/2009
Services financiers	39,01%	27,28%
Electricité	5,87%	1,37%
Aluminium	5,75%	2,61%
Matériel de transport aérien	4,89%	0,65%
Matériel de transport ferroviaire	4,45%	6,81%
Gaz	4,43%	6,83%
Acier Fonte	4,26%	6,55%
Pétrole	3,31%	5,64%
Métaux précieux	3,21%	1,90%
Bois	3,04%	3,62%

Le Comité de crédit examine trimestriellement tous les engagements dépassant un million de dollars avec une révision des notes sur les opérations et/ou les tiers. Pour les engagements dépassant un million de dollars et d'une durée supérieure à douze mois, un réexamen plus approfondi est effectué à l'issue de chaque année.

La Banque a opté pour l'approche Standard du risque de crédit afin de calculer le ratio réglementaire Bâle II. Le calcul est effectué par un progiciel dédié dont l'intégration a été terminée en 2008. Depuis le 30.06.2008, un suivi mensuel des ratios réglementaires est effectué et les organes décisionnels de la Banque en sont informés. Au 31.12.2010 le ratio de solvabilité de la Banque est supérieur à 13% en fonds propres de base.

Les risques opérationnels

L'approche choisie par VTB Bank (France) est l'approche dite de base.

- **La cartographie des risques opérationnels**

La cartographie fait l'objet d'une révision annuelle selon 4 axes :

- révision de la table organisationnelle : les évolutions de l'organigramme sont prises en compte ;
- révision de l'affectation des risques aux différentes unités organisationnelles ;
- révision du recensement des risques afin de tenir compte de l'évolution de l'activité ;
- révision des niveaux de risques (impact et probabilité d'occurrence).

- **La collecte des incidents**

Depuis plusieurs années, une base de collecte des incidents est en place. Elle a pour but de suivre tous les incidents correspondant à un risque opérationnel, qu'ils aient engendré une perte financière ou non. Ces incidents pour VTB Bank France restent peu nombreux et d'un montant non significatif.

- **Le reporting à JSC Bank VTB**

Un reporting des risques opérationnels est réalisé mensuellement pour JSC Bank VTB. En 2010, son processus de transmission a évolué de manière significative et est désormais similaire à celui des autres reporting sur les risques.

Les risques des activités de marché

Au cours des douze derniers mois, la surveillance des opérations de marché a été exercée par des contrôles en temps réel et a posteriori.

Un suivi de la valorisation de l'ensemble des opérations, des résultats réalisés et latents, du niveau des stop-loss et de la PPM (Perte Potentielle Maximum) admise, est réalisé quotidiennement par le middle office.

Le middle office analyse mensuellement les écarts entre les résultats de gestion et les résultats comptables sur l'ensemble de l'activité de marché.

Une information quotidienne est diffusée aux instances décisionnelles en charge de cette activité.

La surveillance des risques

- **Détermination des limites de marché**

Selon les chartes et délégations établies, les limites sont définies par le Directoire dans le cadre de limites globales, et par le Comité de crédit dans le cadre des limites de contreparties. Toutes les lignes et limites accordées sont révisées périodiquement (au maximum annuellement).

- **Suivi des limites de contrepartie**

Dans le cadre des limites accordées aux contreparties, il a été constaté un seul dépassement significatif sur l'année 2010 qui avait été autorisé par les instances décisionnelles compétentes.

Par ailleurs, la Banque a mis en place en 2010 des limites titres par contrepartie.

- **Suivi du risque de change**

Les positions de change et les résultats par nature d'opérations et devises sont :

- suivis en temps réel à partir de Kondor/Reuters, rapprochés avec la comptabilité (l'ensemble des écarts sont analysés et justifiés) ;
- analysés mensuellement. Cette analyse est communiquée au Comité ALM qui a en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

En 2010, la Banque a réalisé une couverture pour un montant de 3 millions d'euros afin de couvrir le risque de change sur le dollar US du mois de mars.

- **Stress scénario**

Pour chacun des principaux facteurs de risques, la Banque a construit des scénarios de crise de manière à évaluer les conséquences de fortes variations des paramètres de marché.

Pour le portefeuille titres, les hypothèses reposent sur des données historiques notamment sur les variations du cours des titres liées à la crise des marchés émergents de l'année 1998 et plus récemment à la crise financière de l'automne 2008, soit un décalage de 40% des cours boursiers associé à un décalage 20% du taux de change.

Pour le risque de change, en s'appuyant sur les fluctuations historiques de la parité dollar contre euro, le scénario présente l'impact d'une appréciation/dépréciation de 20%.

Pour le risque global de taux d'intérêt, le scénario appréhende l'impact d'une translation de 2% à -0.25% de la courbe de taux dollars et de 2% à -0,75% de la courbe de taux euros sur l'impasse moyenne à 1 an.

La mesure du risque de taux d'intérêt global

Chaque mois, la Banque mesure l'exposition du bilan au risque de taux selon la méthode des impasses.

Informations quantitatives sur l'exposition aux risques de marchés

Année 2010	31/01/10	28/02/10	31/03/10	30/04/10
(cours euro/dollar du mois analysé)	1,3966	1,357	1,3479	1,3315
(en euros, base cours du 31/12/2010)				
1,3362 (coefficient)	1,0452	1,0156	1,0088	0,9965

Activité titres - en milliers d'euros

Stop Loss Annuel	TRADING	Position ouverte	5 140	5 261	6 290	5 343
-898		Résultat latent	60	35	111	41

La position ouverte de trading calculée est la différence entre la valorisation et le résultat latent.

Stop Loss Annuel	PLACEMENT	Position ouverte	83 835	86 077	86 611	87 592
-8 981		Résultat latent	725	1 354	1 986	1 846

Le portefeuille de placement est suivi en valeur d'acquisition.

Le résultat latent est déterminé par rapport au prix de marché des titres du 31 décembre 2010.

Activité Change - en milliers d'euros

	Change	Position ouverte	-393	-194	-288	-229
		Résultat latent	32	24	14	18
	Couverture	Position ouverte	0	0	3 004	0
		Résultat latent	0	0	-5	0
Stop Loss Annuel	(GLOBAL)	Position ouverte	-393	-194	2 716	-229
-480		Résultat latent fin de période	32	24	9	18

Tant sur l'activité titres que sur l'activité change, les limites de positions et de stop loss n'ont pas été atteints pendant l'année 2010

31/05/10	30/06/10	31/07/10	31/08/10	30/09/10	31/10/10	30/11/10	31/12/10
1,2307	1,2271	1,3023	1,268	1,3648	1,3570	1,2998	1,3362

Evolution sur l'année du cours du Dollar -4,52%

0,9210	0,9184	0,9746	0,9490	1,0214	1,0156	0,9728	1,0000
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

5 699	5 713	5 439	5 561	5 237	3 043	3 179	3 119
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

-59	31	105	37	84	75	49	132
-----	----	-----	----	----	----	----	-----

102 183	151 032	146 028	147 635	138 280	182 252	207 900	226 951
---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

-3 034	-1 538	341	375	5 813	6 821	5 807	5 706
--------	--------	-----	-----	-------	-------	-------	-------

-197	-165	-286	-200	-319	-201	-200	-302
------	------	------	------	------	------	------	------

36	3	-1	15	-7	-3	13	6
----	---	----	----	----	----	----	---

0	0	0	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---	---	---

0	0	0	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---	---	---

-197	-165	-286	-200	-319	-201	-200	-302
------	------	------	------	------	------	------	------

36	3	-1	15	-7	-3	13	6
----	---	----	----	----	----	----	---

Le risque global de taux d'intérêt est analysé et communiqué au Comité ALM qui est en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

L'analyse du risque global de taux d'intérêt repose sur trois étapes :

- la définition du périmètre du risque de taux avec le cadrage comptable ;
- le paramétrage du bilan qui permet de regrouper les postes du bilan en fonction de critères communs (nature de l'encours, de l'échéance, du type de taux...) ;
- et l'analyse de l'impasse globale par activité (commerciale, financière et fonds propres), la mesure de la sensibilité du PNB à la variation de taux.

S'appuyant sur ces analyses ainsi que sur les perspectives d'évolution des impasses de taux, la Banque a réalisé des opérations de swaps pour réduire son risque de taux d'intérêt global ; ces opérations de couverture s'élevaient à 50 millions d'euros à fin décembre 2010.

L'impasse globale de taux à 1 an s'établit au 31.12.2010 à 238 millions d'euros en moyenne. Le calcul du P&L induit par le refinancement des impasses de taux fait apparaître au 31.12.2010 un montant de 2.22 millions d'euros.

Le portefeuille titres

La position ouverte en valeur d'acquisition des titres de placement est de 227 millions d'euros à fin 2010 contre 81,5 millions d'euros à fin 2009.

Les positions ouvertes du portefeuille de trading sont passées de 3.8 millions d'euros à fin 2009 à 3.1 millions d'euros au 31.12.2010.

Les comptes de l'exercice

Commentaires sur les 2 états financiers

• Bilan

Au 31 décembre 2010, le total du bilan s'établit à

1 378 M€ contre 1 055 M€ au 31 décembre 2009, ce qui représente une augmentation de 323 M€ soit 30,6 %. Le cours € / \$ est passé de 1,4406 à 1,3362 soit une appréciation du \$ de 7,8 %.

Actif :

Les postes d'actif ayant connu une variation significative entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 sont les suivants :

- Créances sur les établissements de crédit : – 17 M€, soit – 4,6 %;
- Opérations avec la clientèle : 177 M€ soit 33,4 %;
- Obligations et titres à revenu fixe : 113 M€, soit 126,7 % du fait de l'acquisition des titres au cours de l'exercice;
- Actions et autres titres à revenu variable: 48 M€ représentés par 2 opérations de portage et un titre reçu dans le cadre d'une restructuration.

Passif :

Les postes de passif ayant connu une variation significative sont les suivants :

- Dettes envers les établissements de crédit : 241 M€, soit 88,6 %;
- Comptes de la clientèle : 18 M€, soit 127 %. La mise en place de VTB direct étant très récente (début décembre) la part des dépôts captés ne représente que 0,4M€ ;
- Dettes subordonnées : 39 M€ soit, 6,8 % du fait uniquement de la variation des cours de change;
- Report à nouveau négatif : – 39,5 M€ du fait de l'affectation du résultat 2009.

Hors bilan :

- Engagements en faveur de la clientèle : 67 M€ soit 222 %;
- Engagements reçus d'établissements de crédit: diminution de –79 M€ soit –53 % du fait de la disparition de la ligne stand by VTB 24

• Compte de résultat

Le résultat net au 31 décembre 2010 avant application de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à **22 679 K€ contre 39 475 K€** au 31 décembre 2009 soit une diminution de **16 796 K€** (42,5 %) s'expliquant par le coût du PSE de –14,5 M€ et l'impact de l'application du règlement CRC 2009-03 de –2,3 M€.

Le Produit Net Bancaire est de **61 832 K€** en augmentation de **6 357 K€** (11,5 %) s'expliquant principalement, d'une part, par une augmentation des intérêts clientèle de 9 M€ et des intérêts interbancaires de 1 M€ et, d'autre part, par une diminution des commissions de **-2,3 M€** à la suite de l'application du CRC 2009-03.

Les charges générales d'exploitation (**30 349 K€**) et dotations aux amortissements (**1 518 K€**) totalisent **31 867 K€**, montant incluant le coût du PSE de 14,5 M€.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à **29 964 K€**.

Le coût du risque **- 7 532 K€** se décompose comme suit :

- Dotations aux provisions sur créances douteuses : **- 9 722 K€** ;
- Dotations aux provisions risques-pays : **- 10 438 K€** ;
- Reprises de provisions sur créances douteuses : **+ 15 849 K€** ;
- Reprises de provisions risques-pays : **+ 9 885 K€** ;
- Abandons Créances irrécouvrables : **- 13 106 K€** ;

Les gains nets sur opérations des portefeuilles de placement s'élèvent à **+ 3 610 K€** et se décomposent de la manière suivante :

- Plus-values nettes de cession : **+ 3 714 K€** ;
- Dotation nette de provisions : **- 102 K€** ;
- Résultat de change : **- 2 K€**

Délais de paiement fournisseurs

Échéances (J = date De clôture)	2009		2010		Factures reçues après la clôture				
	Dettes échues à la clôture	Factures non parvenues)	Dettes échues à la clôture	Factures non parvenues					
					≤15	15>J≤30	30>J≤45	45>J≤60	J>60
Biens et services	784 821	501 091	783 711	546 236	13 525	44 585	94 578	63 465	21 321,67
Immos	177 536	175 437	102 135	76 155			25980		
Total à payer	962 357	676 528	885 846	622 391	13 525	44 585	120 558	63 465	21 321,67

Les perspectives pour l'année 2011

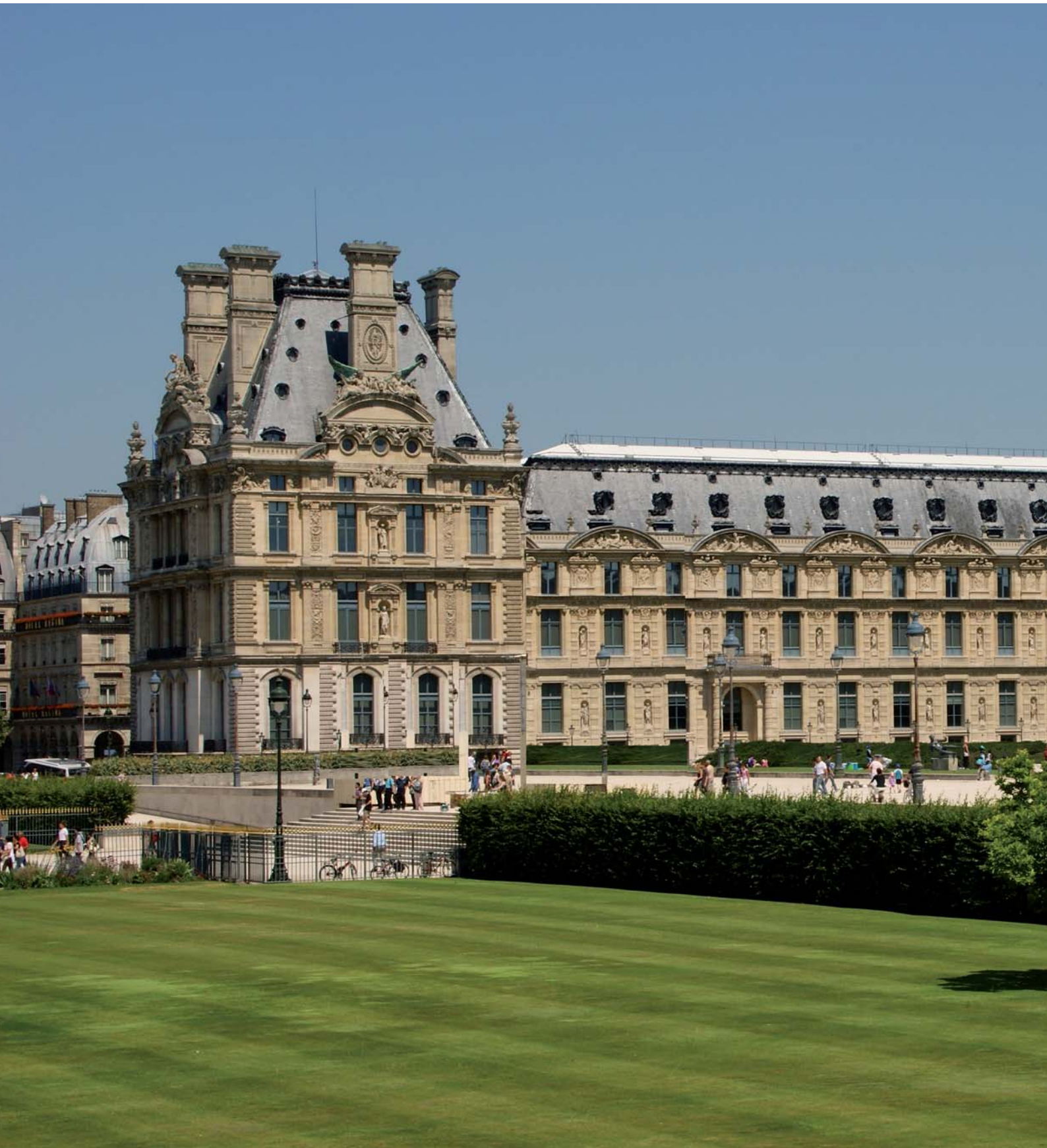
Les objectifs fixés expriment une forte volonté de développement et une poursuite de la politique de diversification amorcée en 2010.

Cette dynamique sera axée sur l'accroissement significatif des crédits aux corporates notamment de la zone Europe.

Les évolutions favorables constatées en 2010 sur le portefeuille Titres devraient se poursuivre et connaître en 2011 une croissance forte pour atteindre un doublement du portefeuille obligataire.

L'amélioration progressive de la conjoncture économique dans la zone Euro et des données macro-économiques de la Russie, combinée à des facteurs internes favorables comme une mise en commun croissante des diverses ressources des banques du Groupe devraient faciliter la réalisation de ces objectifs.

Par ailleurs, VTB Bank France compte élargir sa gamme de produits destinés à la clientèle de particuliers en capitalisant sur le lancement réussi de VTB-Direct. La politique de diversification de la Banque vise plus généralement à offrir à sa clientèle de nouveaux services, privilégiant les canaux e-banking et internet acquiring.



Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de votre Société vous a convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, afin que vous soyez présentés les activités de la VTB Bank (France) SA au cours de l'exercice 2010, les résultats et les perspectives, et que soient soumis à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le Conseil de Surveillance a assumé sa mission de surveillance de la gestion de la Banque au cours de l'exercice écoulé. Tenu régulièrement informé par le Directoire, il a pu pleinement examiner la situation des principales affaires et leur évolution, suivre la progression de l'activité vis-à-vis des objectifs décrits dans le Business Plan de l'exercice, ainsi que mesurer le déroulement et l'impact du Plan Social

pour l'Emploi. Il a noté les travaux menés dans le cadre du contrôle interne, assisté en cela du Comité d'Audit, et examiné le Rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques ainsi que le Rapport annuel sur le contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance a examiné avec le Directoire le bilan et le compte de résultat social au 31 décembre 2010. Ces documents n'appellent de sa part aucune réserve ; de ce fait, il invite l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver les comptes de l'exercice 2010 et le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de Surveillance



2

Comptes de l'exercice 2010



Comptes de l'exercice 2010

Bilan au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)

<i>Actif</i>	31/12/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales, CCP	4 753	1 735
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	351 187	368 359
Créances sur la clientèle	704 758	528 186
Obligations et autres titres à revenu fixe	201 659	88 963
Actions et autres titres à revenu variable	48 403	0
Participations et activités de portefeuille	22 926	21 271
Parts dans les entreprises liées	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
Location simple	0	0
Immobilisations incorporelles	562	781
Immobilisations corporelles	40 758	41 830
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	250	476
Comptes de régularisation	3 071	3 643
Total	1 378 327	1 055 244

Bilan au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)

<i>Passif</i>	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	513 888	272 486
Comptes créditeurs de la clientèle	31 282	13 766
Dettes représentées par titre	0	12
Autres passifs	1 155	1 499
Comptes de régularisation	16 250	13 105
Provisions	1 148	1 296
Dettes subordonnées	629 666	568 142
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	22 113	22 113
Capitaux propres hors FRBG	162 825	162 825
• Capital souscrit	185 344	185 344
• Prime d'émission	0	0
• Réserves	35 981	35 981
• Ecart de réévaluation	22 446	22 446
• Provisions réglementées et subventions d'investissement	2	2
• Report à nouveau	-80 948	-120 423
• Résultat de l'exercice	0	39 475
Total	1 378 327	1 055 244

Bilan au 31 décembre 2010

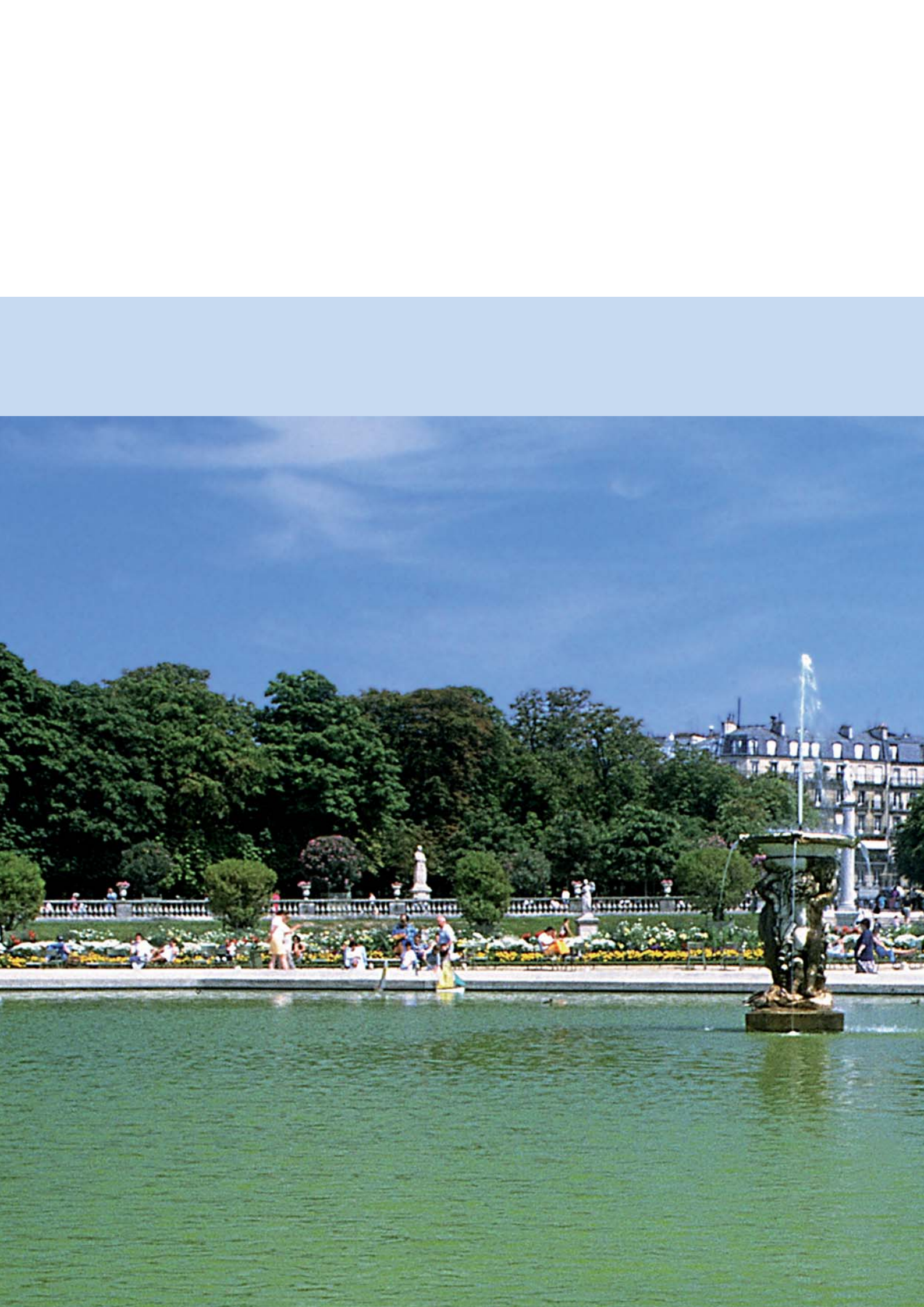
(en milliers d'euros)

<i>Hors Bilan</i>	31/12/2010	31/12/2009
Engagements donnés		
Engagements de financement		
en faveur d'établissements de crédit	431	1 040
en faveur de la clientèle	122 328	55 096
Engagements de garantie		
d'ordre d'établissements de crédit	56 901	80 176
d'ordre de la clientèle	3 687	6 503
Engagements sur titres		
acquis avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
à livrer	0	0
autres engagements donnés	0	0
Engagements reçus		
Engagements de financement		
reçus d'établissements de crédit	90 739	169 931
Engagements de garantie		
reçus d'établissements de crédit	12 919	20 514
Engagements sur titres		
vendus avec la faculté de rachat ou de reprise	0	0
à recevoir	3 902	0
autres engagements reçus	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)

<i>Compte de résultat social</i>	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	56 161	43 981
Intérêts et charges assimilées	-8 196	-7 191
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
Produits sur opérations de location simple	0	0
Charges sur opérations de location simple	0	0
Revenus des titres à revenu variable	0	0
Commissions (produits)	10 261	9 849
Commissions (charges)	-2 109	-1 931
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 947	4 066
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3 610	6 591
Autres produits d'exploitation bancaire	157	110
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0
Produit net bancaire	61 831	55 475
Charges générales d'exploitation	-30 349	-25 216
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-1 518	-1 196
Résultat brut d'exploitation	29 964	29 063
Coût du risque	-7 532	-10 731
Résultat d'exploitation	22 432	18 332
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-0	-61
Résultat courant avant impôt	22 432	18 271
Résultat exceptionnel	-22 432	21 204
Impôt sur les bénéfices	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
Résultat net	0	39 475



3

Annexe aux comptes sociaux



Annexe aux comptes sociaux

1. Présentation

Les comptes de VTB Bank (FRANCE) SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 2000–03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements 2004–16 du 23 novembre 2004 et 2005–04 du 3 novembre 2005 applicables aux établissements de Crédit et modifiant le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRB) 91–01 du 16 janvier 1991.

Les comptes de VTB Bank (FRANCE) SA sont consolidés dans ceux de sa maison mère VTB Bank (AUSTRIA) AG.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition. La banque a procédé à la réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières au 31 décembre 2009.

Pour les biens amortissables, la valeur nette comptable a été réévaluée à la valeur actuelle en déduisant les amortissements cumulés du coût de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, selon la méthode linéaire ou dégressive. Après la réévaluation, les amortissements sont calculés en appliquant à la nouvelle valeur nette comptable le plan d'amortissement initial.

Agencements	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel, outillage, véhicules	5 ans
Logiciel acquis	5 ans

2.2. Portefeuille Titres

Le portefeuille Titres est classé par nature de titres et selon l'objectif économique de leur détention.

Titres de Transaction

Les titres de transaction sont enregistrés à leur prix d'acquisition (frais et coupons courus inclus) et font l'objet d'une réévaluation mensuelle sur la base de leur valeur de marché. Le différentiel constaté est enregistré en gain ou en perte.

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide, c'est-à-dire généralement ceux qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme, sont comptabilisés sous cette rubrique.

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille,

les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, les frais sont portés en charge et les coupons courus achetés en comptes de créances rattachées.

À la clôture de l'exercice, ces titres font l'objet d'une réévaluation selon la méthode marked to market sur la base des cotations officielles.

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les coupons courus entre l'acquisition des titres et la date de clôture de l'exercice sont comptabilisés en comptes de créances rattachées.

Titres de participations et autres titres détenus à long terme

Relèvent de la catégorie des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise.

Relèvent de la catégorie des autres titres détenus à long terme, les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice mais sans influence dans la gestion. Ces titres sont comptabilisés aux prix et en devises d'acquisition, frais exclus.

À la date d'arrêté comptable, ces titres sont évalués individuellement au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Les plus ou moins values de cessions sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat. Au moment du paiement, les dividendes sont enregistrés dans la rubrique « Revenus des titres à revenu variable ».

2.3. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis dans les comptes de créances ou dettes rattachées, en contrepartie d'un compte de résultat.

Pour les opérations d'escompte de papier commercial, le différentiel constaté entre le net escompté et la valeur faciale du billet est assimilé à de l'intérêt. Les intérêts perçus d'avance dans les opérations d'escompte sont répartis dans le temps sur la base d'un calcul d'intérêts composés.

En vertu des dispositions du règlement CRC n° 2009-03 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010 et relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction ont été étalés de manière systématique. La méthode alternative décrite à l'article 8 du règlement a été retenue, à savoir un étalement de manière linéaire ou au prorata du capital restant dû.

Le retraitement a porté sur les opérations initiées en 2010 conformément aux dispositions liées au changement de méthode comptable prévues à l'article 314-1 du règlement CRC n° 99-03. Pour des raisons techniques, la banque a opté pour un traitement prospectif.

Les types de commissions concernés sont les suivants :

- Commissions d'apporteurs d'affaires;
- Frais de dossiers et commissions de gestion ;
- Commissions de garantie ;
- Commissions de participation reçues et reversées sur prêts syndiqués ;
- Commissions d'utilisation et de tirage de lignes de crédit.

Les commissions étalées ont été reclassées en produits d'intérêts. La première application de la méthode a généré une charge de 2,3 M€.

2.4. Opérations en devises

Les emplois, ressources et engagements en devises sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.5. Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de change ou de taux sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement CRB 90-15 modifié par les règlements 92-04 du 17 juillet 1992, 95-04 du 21 juillet 1995, 97-02 du 21 février 1997, ainsi que par le règlement CRC 2002-01 du 12.10.2002 et par l'arrêté du 20.02. 2007.

Ces opérations sur instruments financiers à terme de change et de taux sont réalisées sur un marché de gré à gré et comptabilisées en hors bilan pour leur montant notionnel.

Instruments de change à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les contrats sont enregistrés sur la base d'un cours à terme en hors bilan et font l'objet pour chaque engagement d'une inscription distincte. Les opérations sont dissociées selon leur finalité et les résultats sont affectés sur cette base. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes latents sont directement affectés au résultat de l'exercice. Pour les opérations de marché, seules les pertes latentes font l'objet de provisions.

Les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes au sens de l'article 9 du règlement CRB 89-01 modifié par les règlements 90-01 du

23.02.1990, 95-04 du 21 juillet 1995, et par le règlement CRC 2000-02 du 4.07.2000, sont affectés au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments de taux d'intérêt à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits en hors bilan pour la valeur nominale des contrats et sont ventilés en trois catégories :

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en positions ouvertes isolées (catégorie A). Les produits et les charges sont comptabilisés prorata temporis, d'une part, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques et charges, d'autre part.
- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en micro-couverture (catégorie B) permettant de réduire le risque de variation de taux d'éléments classés parmi les créances sur les établissements de crédits et la clientèle.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en net d'intérêts.

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en macro-couverture (catégorie C) : ils intègrent les contrats réalisés en vue de couvrir le risque de taux global de la Banque sur l'actif, le passif et le hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux, sont inscrits prorata temporis en compte de résultat.

2.6. Crédits

Les crédits sont inscrits au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

En application du règlement CRC 2002–03 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement 2005–03 et par l'avis CNC 2006–16, la totalité des créances douteuses sont classées en créances douteuses compromises à l'exception des créances « restructurations gouvernementales ».

Créances douteuses

Les engagements présentant des échéances impayées en principal ou intérêts supérieures à trois mois, les crédits octroyés aux sociétés faisant l'objet d'une procédure collective et les créances détenues sur les tiers présentant un risque de non recouvrement total ou partiel sont classés en créances douteuses.

Ce déclassement concerne l'ensemble des engagements d'un tiers douteux.

Les créances douteuses compromises font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction d'une analyse économique et financière individualisée, à hauteur du risque de non recouvrement estimé. Les intérêts attachés à ces créances sont provisionnés à 100%. Les dépréciations viennent en diminution des actifs correspondants (règlement CRC 2000–03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements CRC 2004–16, 2005–04 et 2007–05).

Les encours douteux compromis sont provisionnés à hauteur de 85,7 % au 31 décembre 2010.

Risques-pays

Les encours des risques-pays sont constitués de créances et d'engagements relatifs à des débiteurs, publics ou privés, de pays ayant sollicité le rééchelonnement de leur dette et/ou présentant un risque de dégradation de leur situation économique et politique.

Les taux de provision découlent d'une étude économique sur le pays et suivent l'évolution des risques géopolitiques, notamment en matière de restructurations accordées par les créanciers. Les taux de provisions s'appliquent sur le principal.

Les provisions risques-pays viennent en diminution des actifs correspondants. Elles s'élèvent à 36,217 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Lorsque, dans un souci prudentiel, la Banque souhaite atteindre un taux de couverture du risque pays supérieur au taux de provision, une partie de l'emprunt participatif accordée par JSC VTB Bank est affectée en complément des provisions ainsi constituées. Par ailleurs, la Banque a reçu le 5 décembre 2007 du Secrétariat Général de la Commission Bancaire l'autorisation d'affecter spécifiquement la part disponible du prêt participatif à la couverture de certains grands risques, quelle que soit la nationalité de la contrepartie.

Au titre de la couverture complémentaire des risques-pays et des affectations spécifiques, l'affectation de l'emprunt participatif aux encours de bilan et de hors bilan s'élève au 31 décembre 2010 à 339,05 millions d'euros.

Le tableau suivant présente l'analyse détaillée des taux de couverture sur la Russie en 2009 et 2010.

Tableau comparatif des taux de couverture sur la Russie en 2009 et 2010 (en milliers d'euros)

	2009				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	284 948	7 124	2,50	55 760	22,07
Créances douteuses	22 517	22 517	100,00	0	100,00
Engagements hors-bilan	40 250	988	2,45	3 954	12,28
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	81 222	187	0,23	2 942	3,85
Titres de participations non consolidés	21 961	743	3,38	13 022	62,68
Total	450 898	31 559	7,00	75 678	23,78

(1) Dans la colonne « provisions comptables et réévaluation » sont regroupées les provisions pour risques-pays et les dépréciations des créances douteuses.

	2010				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	355 904	8 898	2,50	169 819	50,21
Créances douteuses	6 603	4 145	62,77	-	62,77
Engagements hors bilan	37 661	942	2,50	3 766	12,50
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	232 135	650	0,28	119 098	51,59
Titres de participations non consolidés	22 872	-	-	22 718	99,33
Total	655 175	14 635	2,23	315 401	50,37

2.7. Affectation de la dette subordonnée en couverture des risques

Au 31 décembre 2010, l'affectation de la dette subordonnée en couverture des risques, sur tous les pays, est de **339,05 millions d'euros**.

Dont :

(en millions d'euros)

Russie	315,40
Autres pays	23,65

Au 31 décembre 2009, elle était de **84,5 millions d'euros**.

Russie	75,678
Autres pays	8,822

2.8. Charges fiscales

Impôts et taxes

Outre les taxes dues et payées au titre d'un même exercice, sont également provisionnées dans ce poste, la contribution sociale de solidarité et la contribution des institutions financières, qui sont à verser après la clôture de l'exercice de référence. Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3%. Une contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% s'applique en outre sur les résultats imposés.

Au 31 décembre 2009, le déficit fiscal reportable s'élevait à 68 762 K€.

2.9. Retraites

En 1993, la VTB BANK (FRANCE) SA a adhéré avec l'ensemble de la profession bancaire aux organismes de retraite nationaux AGIRC et ARRCO dont les régimes à cotisations définies fonctionnent par répartition.

Selon l'estimation du CRPB, la quote-part de l'engagement de la Banque pour 2010 s'élève à zéro.

Dans le cadre de la convention collective applicable aux établissements de crédit, la Banque verse au personnel partant en retraite une indemnité de départ. À la clôture de chaque exercice une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite est effectuée selon la « méthode rétrospective » correspondant à la valeur des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Au 31 décembre 2010, cette d'indemnité est évaluée à 1,378 millions d'euros.

Le montant a été calculé sur la base de départs à la retraite à 65 ans, la prise en compte d'un taux de rotation des effectifs évalué en fonction de l'âge de chaque salarié et également de l'espérance de vie de chacun à la date de son départ à la retraite.

Conformément aux règles généralement admises en France, la Banque a choisi de ne pas provisionner ces engagements.

2.10. Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

La Banque a constitué un fonds pour risques bancaires généraux destiné à la couverture des risques lorsque les raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Au cours de l'exercice 2010, il n'a été procédé à aucune dotation ou reprise du FRBG.

2.11. Résultat par action

Le résultat de l'exercice 2010 après application de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 0 € par action.

3. Informations sur le bilan (en milliers d'euros)

3.1. Total du bilan

	2010	2009
Total du bilan	1 378 327	1 055 244
dont :		
• actifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	1 018 949	727 471
• passifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	871 936	573 498

3.2. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit

	2010	2009
Créances sur les établissements de crédit	351 187	368 359
• à vue	29 648	103 402
• à terme	321 539	264 957
Dettes sur les établissements de crédit	513 888	272 486
• à vue	5 003	11 097
• à terme	508 885	261 389

3.3. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle en durée résiduelle

2009	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Établissements de crédit					
Prêts et crédits	117 220	72 264	97 223	77 954	364 661
Encours douteux bruts compromis*	78 961	-	-	-	78 961
Dépréciations des créances	-68 785	-	-	-	-68 785
Provisions risques-pays	-6 478	-	-	-	-6 478
Total	120 918	72 264	97 223	77 954	368 359
Clientèle					
Prêts et crédits	65 831	154 890	288 306	28 577	537 604
Encours douteux bruts compromis*	79 849	-	-	-	79 849
Dépréciations des créances	-63 395	-	-	-	-63 395
Provisions risques-pays	-25 872	-	-	-	-25 872
Total	56 413	154 890	288 306	28 577	528 186
Dettes en provenance d'établissements de crédit	167 228	25 000	80 258	-	272 486
Dettes en provenance de la clientèle	7 915	276	98	5 477	13 766
2010					
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Établissements de crédit					
Prêts et crédits	183 347	111 550	55 381	5 020	355 298
Encours douteux bruts compromis*	81 422	-	-	-	81 422
Dépréciations des créances	-71 994	-	-	-	-71 994
Provisions risques-pays	-13 539	-	-	-	-13 539
Total	179 236	111 550	55 381	5 020	351 187
Clientèle					
Prêts et crédits	106 384	156 667	403 153	33 449	699 653
Encours douteux bruts compromis*	84 545	-	-	-	84 545
Dépréciations des créances	-57 910	-	-	-	-57 910
Provisions risques-pays	-21 530	-	-	-	-21 530
Total	111 489	156 667	403 153	33 449	704 758
Dettes en provenance d'établissements de crédit	454 788	59 100	-	-	513 888
Dettes en provenance de la clientèle	24 288	1 184	305	5 505	31 282

* par convention, la totalité des encours douteux bruts est positionnée dans la colonne « moins de trois mois »

3.4. Ventilation des créances et dettes sur entreprises liées et autres entreprises

	2010	2009
Créances sur les établissements de crédit	351 187	368 359
entreprises liées	53 785	125 550
autres entreprises	297 402	242 809
Créances sur la clientèle	704 758	528 186
entreprises liées	0	0
autres entreprises	704 758	528 186
Dettes envers les établissements de crédit	513 888	272 486
entreprises liées	218 661	145 803
autres entreprises	295 227	126 683
Dettes envers la clientèle	31 282	13 766
entreprises liées	2 541	866
autres entreprises	28 741	12 900

3.5. Autres actifs, passifs, comptes de régularisation

	2010	2009
Autres actifs	250	476
débiteurs divers	234	460
avoirs en or et métaux précieux	16	16
Autres passifs	1 156	1 499
crédeurs divers	1 156	1 499
Comptes de régularisation « Actif »	3 071	3 643
charges payées d'avance	270	761
produits à recevoir	1 261	2 031
comptes de suspens	1 358	696
comptes d'ajustement devises	182	155
Comptes de régularisation « Passif »	16 250	13 105
produits perçus d'avance	5 441	3 124
charges à payer	5 541	3 644
comptes de suspens	5 157	2 657
comptes d'ajustement devises	111	3 680

3.6. Ventilation des opérations avec la clientèle

	2010	2009
A l'actif du bilan	704 758	528 186
Créances commerciales	4 362	700
Autres concours à la clientèle	700 392	527 175
Comptes ordinaires débiteurs	4	311
Opérations d'affacturage	0	0
Au passif du bilan	31 282	13 766
Comptes d'épargne à régime spécial	12	0
• à vue	12	0
• à terme	0	0
Autres dettes	31 270	13 766
• à vue	24 123	7 861
• à terme	7 147	5 905
Mobilisation auprès de la Banque de France		
Créances commerciales (actif)	41 702	0
Refinancement (passif)	34 000	0

3.7. Montant des crédits à durée indéterminée accordés à la clientèle

néant

3.8. Opérations sur titres

Ventilation du portefeuille titres

	Transaction	Placement
2009		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	5 009	83 955
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	0
2010		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	3 248	198 411
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	48 403

	2010	2009
Portefeuille d'obligations et autres titres à revenu fixe	201 659	88 964
• Obligations publiques	22 616	21 047
• Obligations corporates	179 043	67 917
Titres donnés en pension livrée	94 000	0
Différences entre prix d'acquisition et prix de remboursement	-1 994	2 709
• Différences négatives sur portefeuille de transaction	-383	-353
• Différences négatives sur portefeuille de placement	-1611	3 062
Plus ou moins values latentes du portefeuille de placement	5 113	-503
• Plus-values latentes	5 770	95
• Moins-values latentes	-657	-598

Ventilation des obligations et autres titres
à revenu fixe selon leur durée résiduelle

2009	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	0	0	0
de 3 mois à 1 an	2 047	5 654	7 701
de 1 à 5 ans	1 972	22 994	24 966
plus de 5 ans	990	55 307	56 297
Total	5 009	83 955	88 964

2010	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	0	1 561	1 561
de 3 mois à 1 an	0	21 709	21 709
de 1 à 5 ans	2 189	76 390	78 579
plus de 5 ans	1 059	98 751	99 810
Total	3 248	198 411	201 659

Actions et autres titres à revenu variable

	2010	2009
	48 403	-

3.9. Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	Valeur au 31/12/2009	Variation de change en 2010	Mouvements de l'exercice 2010	Valeur au 31/12/2010
Filiales				
• Françaises	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0
• Etrangères	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0
Participations				
• Françaises	42	0	0	42
Provisions	0	0	0	0
• Etrangères	21 972	912	0	22 884
Provisions	-743	743	0	0
Total	21 271	1 655	0	22 926

Tableau des filiales et participations (en milliers)

Informations financières Filiales et participations	Devise de référence du capital	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (en euros)	
					Brute	Nette
1. Filiale						
(+ de 50% du capital détenus par la société)						
2. Participations						
(10 à 50% du capital détenu par la société)						
SCI VTBF IMMO	EUR	1		99,9	1	1
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (<10%)						
1. Participations françaises						
OSEO Garantie Maisons-Alfort (94)	EUR	161 782	161 912	0,015	€ 17	€ 17
2. Participations étrangères						
VTB Capital plc. Londres	USD	566 212	12 247	0,1	\$ 548	\$ 548
Swift	EUR			0,09	€ 12	€ 12
EVROFINANCE MOSNARBANK (IFRS) Moscou	RUB	3 510 255	9 525 669	7,97	\$ 30 014	\$ 30 014

* capital = capital souscrit + prime d'émission

Sur ce tableau, n'est pas reprise la garantie des déposants (K€24).

3.10. Immobilisations

	Valeur au 31/12/2009	Acquisitions 2010	Sorties 2010	Réévaluations 2010	Amortissements en 2010	Net au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	6 677	498	0	0	0	7 175
• Amortissements	-5 896	0	0	0	-717	-6 613
Total	781	498	0	0	-717	562
Immobilisations corporelles						
Terrains et construc- tions utilisés pour les activités propres de l'établissement	35 000	10	0		0	35 010
• Amortissements			0		-175	-175
Autres terrains et constructions	3 711	0	0		0	3 711
• Amortissements	-	0	0		-20	-20
Divers, agencement, installations	9 005	172	-10		0	9 167
• Amortissements	-6 927	0	10		-509	-7 426
Mobilier, outillage, véhicules, matériel informatique	9 794	170	-682		0	9 282
• Amortissements	-8 753	0	59		-97	-8 791
Total immobilisations corporelles	41 830	352	-623		-801	40 758

3.11. Variation des provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

	Stock au 31/12/2009	Dotations aux dépréciations 2010	Reprises sur dépréciations 2010	Variations de change 2010	Stock au 31/12/2010
Dépréciations de créances venant en déduction de l'actif					
établissements de crédit	68 785	1 263	-2 296	4 242	71 994
clientèle	63 395	19 000	-28 280	3 795	57 910
titres	598	703	-680	36	657
participations et autres titres détenus à long terme	743	-	-	-743	0
Provisions sur hors-bilan					
établissements de crédit	111		-106	-	5
clientèle	1 185	175	-261	43	1 142
Provisions constituées en couverture du risque-pays sur créances saines					
établissements de crédit	6 478	8 897	-2 081	245	13 539
clientèle	25 872	1 366	-7 437	1 729	21 530

3.12. Dettes représentées par un titre

	2010	2009
Bons de caisse	néant	11
• moins de 3 mois	-	11
• de 3 mois à 1 an	-	-
• de 1 an à 5 ans	-	-
• plus de 5 ans	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-

3.13. Provisions

Valeur au 31/12/2009	Dotations 2010	Utilisations 2010	Reprises 2010	Variations de change	Valeur au 31/12/2010
1 296	175		-367	43	1 147

* Provisions risques-pays sur engagements hors-bilan

3.14. Actifs et passifs subordonnés

Dettes subordonnées (emprunt participatif)

Le 14 février 1992, une convention de prêt participatif a été conclue entre la Banque Centrale de Russie et VTB BANK (FRANCE) SA et reprise à l'identique par le nouvel actionnaire, JSC VTB Bank, depuis le 28 décembre 2005. Ce concours se répartit en devises de la manière suivante :

USD	664 824 022,54
CHF	192 135 328,69
EUR	233 985 668,24

Le 7 décembre 1993, cette convention a été modifiée par un avenant avec la mise en place d'un concours supplémentaire de FRF 530 000 000 convertis en euros pour 80 412 156,51, puis le 31 décembre 1998 par un second avenant accordant à la Banque un nouveau prêt participatif de USD 120 000 000.

Le 25 janvier 2002, cette fraction de USD 120 000 000 a été transformée en dettes envers les établissements de crédit.

Le prêt participatif est accordé pour la durée de vie de la société.

Contractuellement, la Banque a la faculté de procéder au remboursement de l'emprunt par l'émission d'actions supplémentaires en faveur du prêteur afin d'augmenter sa part de capital.

Le 18 novembre 1992, une convention avec clause de retour à meilleure fortune a été signée entre les parties. En vertu de cette clause, l'excédent des produits sur les charges constaté à la clôture d'un exercice est affecté à la reconstitution de l'emprunt participatif, alors qu'en cas de situation inverse, il est procédé à un abandon de créance par le prêteur pour tout ou partie du déficit enregistré qui relèverait du besoin de couverture du risque-pays.

Variation de l'encours (en milliers) :

	Encours au 31/12/2009	Reconsti- tution en 2010	Rembour- sement en 2010	Encours au 31/12/ 2010	Encours en c/v euros 31/12/ 2010
USD	664 824	-	-	664 824	497 548
EUROS	91 700	22 679	-	114 379	114 379
CHF	22 180	-	-	22 180	17 739

3.15. Capital social

	2010	2009
constitué de 165 789 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 117,95 euros	185 344	185 344

3.16. Fonds permanents

	2010	2009
Capital	185 344	185 344
Dettes subordonnées (emprunt participatif) (1)	629 666	568 142
FRBG (2)	22 113	22 113
Ecart de réévaluation	7 227	7 227
Réserve légale	22 446	22 446
Autres réserves	28 754	28 754
Report à nouveau négatif	-80 948	-120 423
Résultat de l'exercice (3)	-	39 475

(1) Dont au 31 décembre 2010, 339,05 millions d'euros affectés en couverture prudentielle des risques

(2) Ce poste de bilan couvre les risques généraux, les dotations et les reprises sont effectuées en fonction des règles en vigueur.

(3) Le résultat de l'exercice 2009 a été affecté en diminution du report à nouveau négatif, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2010 statuant sur les comptes de l'exercice 2009. Conformément à la clause de retour à meilleure fortune du 18 novembre 1992 le résultat de l'exercice 2010 est affecté à la reconstitution de l'emprunt subordonné.

3.17. Evolution des fonds propres de base

	Solde au 31/12/2009	Résultats 2010	Autres variations	Solde au 31/12/2010
Autres fonds propres				
Ecart de réévaluation				
• provision réglementée	2			2
• réserve réglementée				
Total	2			2
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	22 113			22 113
Réserves				
Réserve légale	7 227			7 227
Autres réserves	28 754			28 754
Total	35 981			35 981
Capital	185 344			185 344
Report à nouveau	-120 423		39 475	-80 948
Résultat de l'exercice	39 475		-39 475	
Total des fonds propres de base	162 492			162 492

4. Informations sur le hors bilan (en milliers d'euros)

4.1. Ventilation des engagements hors bilan

<i>Engagements de financement</i>	2010	2009
En faveur d'établissements de crédit	431	1 040
• entreprises liées	0	458
• autres entreprises	431	582
En faveur de la clientèle	122 328	55 096
• autres entreprises	122 328	55 096
Reçus d'établissements de crédit	90 739	169 931
• entreprises liées	74 839	138 831
• autres entreprises	15 900	31 100

<i>Engagements de garantie</i>	2010	2009
D'ordre d'établissements de crédit	56 901	80 176
• entreprises liées	7 575	12 558
• autres entreprises	49 326	67 618
Reçus d'établissements de crédit	12 919	20 514
• entreprises liées	0	0
• autres entreprises	12 919	20 514
D'ordre de la clientèle	3 687	6 504
• autres entreprises	3 687	6 504
Reçus de la clientèle	317 803	331 169
• autres entreprises	317 803	331 169

4.2. Informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers

Principales informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers en regard des règlements CRBF 88-02 et 89-01 modifiés par les règlements 90-01, 95-04 ainsi que par le règlement CRC 2000-02.

<i>Opérations de change à terme</i>	2010	2009
Euros à recevoir contre devises à livrer	146 300	306 614
Devises à recevoir contre euros à livrer	0	0
Devises à recevoir contre devises à livrer	13 067	11 484
Devises à livrer contre devises à recevoir	12 723	11 801

Instruments financiers à terme

	Marché de gré à gré		Marché organisé	
	Taux	Change	Taux	Change
2009				
Opérations de couverture				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	50 000	0	0	0
Opérations de gestion de positions				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0
2010				
Opérations de couverture				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	50 000	0	0	0
Opérations de gestion de positions				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0

5. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)

5.1. Intérêts

	2010	2009
Produits	56 161	43 981
sur opérations interbancaires	13 206	9 007
sur opérations clientèle	32 713	24 366
sur opérations de titres	8 944	7 544
sur prêts subordonnés	1 298	3 064
Charges	8 196	7 191
sur opérations interbancaires	6 808	5 633
sur opérations clientèle	971	1 422
sur opérations de titres	417	136

5.2. Revenus des titres à revenu variable

2010	Actions cotées	0
	Titres de participation	0

2009	Actions cotées	0
	Titres de participation	0

5.3. Commissions

	2010	2009
Produits	10 261	9 849
sur opérations interbancaires	1 241	376
sur opérations clientèle	1 909	580
sur opérations de change	9	4
sur prestations services financiers	7 102	8 889
Charges	2 109	1 931
sur opérations interbancaires	704	581
sur opérations clientèle	597	35
sur opérations de change	0	0
sur opérations de titres	26	25
sur prestations services financiers	782	1 290

5.4. Ventilation des gains ou pertes sur le portefeuille de négociation

	2010	2009
Portefeuille de négociation	1 947	4 066
sur titres de transaction	420	2 506
sur opérations de change	140	611
sur instruments financiers à terme	1 387	949

5.5. Ventilation des gains ou pertes sur titres de placement

	2010	2009
Titres de placement	3 610	6 591
Plus-values	3 747	208
Reprises sur dépréciations	600	6 579
Moins-values	-34	-196
Dotations aux dépréciations	-703	0

5.6. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	2010	2009
Produits d'exploitation bancaire	157	110
Charges refacturées	61	48
Produits divers	0	0
Produits accessoires	96	62
Charges d'exploitation bancaire	0	0
Produits rétrocédés	0	0
Charges diverses	0	0

5.7. Charges générales d'exploitation

	2010	2009
Frais de personnel	22 533	15 748
Salaires	17 569	10 051
Charges sociales	4 346	4 993
Intéressement et participation des salariés	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	618	704
Autres charges d'exploitation	7 816	9 468
Honoraires	3 636	2 094
Redevances de crédit bail	0	2 883
Impôts, taxes et versements assimilés	1 498	1 383
Divers	2 682	3 108

5.8. Coût du risque

	2010	2009
Coût du risque	-7 532	-10 731
Sur les établissements de crédit		
• dotations sur dépréciations des créances	-1	-2 593
• reprises sur dépréciations des créances	2198	0
Sur la clientèle		
• dotations sur dépréciations des créances	-9 721	-10 608
• reprises sur dépréciations des créances	13 574	0
Sur titres		
• dotations sur dépréciations des créances	0	0
• reprises sur dépréciations des créances	77	0
Pertes sur créances irrécouvrables	-13 106	-2 050
Récupérations sur créances amorties	0	1
Net des dotations sur reprises de provisions risques-pays (Bilan/Hors bilan)	-6 710	402
• sur les établissements de crédit	-6 710	402
• sur la clientèle	6 157	4 117

5.9. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	2010	2009
Actifs immobilisés	0	-61
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles	0	0
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	0	-1
Gains ou pertes sur titres de participations	0	-60
Gains ou pertes sur parts dans les entreprises liées	0	0

5.10. Produits et Charges exceptionnels - Ventilation par nature

	2010	2009
Produits	252	21 449
sur exercices antérieurs	251	4 993
sur exercice en cours	1	16 456
prélèvement sur emprunt participatif	0	0

	2010	2009
Charges	-22 684	-245
sur exercices antérieurs	0	-49
sur exercice en cours	-5	-196
reconstitution de l'emprunt participatif	-22 679	0

6. Autres informations

6.1. Personnel

	2010	2009
Effectif moyen	88	123

6.2. Rémunérations (en milliers d'euros)

	2010	2009
Rémunérations et avantages de toute nature alloués pendant l'exercice aux mandataires sociaux (Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)	875	1 677
Montant des avances accordées pendant l'exercice	néant	néant

6.3. Honoraires d'audit (en euros)

Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels

	2010	2009
Ernst & Young	53 500	0
Deloitte & Associés	53 500	69 000
PricewaterhouseCoopers		69 000

6.4. Compte de résultat de gestion

VTB Bank France présente une analyse des agrégats du compte de résultat par métier et par zone géographique.

L'analyse est déclinée sur deux exercices avec une répartition par métier et zone géographique du PNB, l'évolution des performances et du résultat brut d'exploitation.

Description des métiers

- ENTREPRISES : tiers « non banques » hors activités de marché
- BANQUES : tiers « banques » hors activités de marché
- ACTIVITES DE MARCHE : change, trésorerie et titres

Produit Net bancaire (PNB)

Le **Produit Net Bancaire** est constitué des produits bancaires diminués des charges bancaires incluant les coûts de refinancement. Ces derniers sont calculés d'une manière conventionnelle sur la base d'un taux de cession interne selon le principe du pool unique, en fonction de nos ressources.

Coût de traitement

Le **Coût de traitement** correspond à l'ensemble des charges de personnel et des frais généraux ainsi que les dotations aux amortissements sur immobilisations. Les charges liées aux centres de profit sont affectées directement. Les charges de structure et de support sont imputées en fonction de "clés" de répartition, comme les effectifs, les surfaces occupées et d'autres postes selon les volumes de dossiers traités.

En 2010, la banque a réalisé un Plan de Sauvegarde de l'Emploi et constitué à ce titre une provision de 14,5M€. Elle est répartie en fonction des coûts de traitement par métier.

Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En 2009, la cession de notre participation IRIS a constitué une perte sur actifs immobilisés.

Charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices

Les **charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices** intègrent pour partie le montant de la charge liée à l'application de la clause de retour à meilleure fortune sur l'emprunt participatif.

Bilan de gestion

Répartition par zones géographiques et métiers	Entreprises		Banques	
	2010	2009	2010	2009
Autres pays	646	1631	-119	-90
CEI	15 949	17 977	14 524	11 652
France	4 229	734	9	23
OCDE	11 690	5 476	-2	-3
Produit Net Bancaire	32 513	25 818	14 412	11 582
Coût de traitement par métiers	-19 318	-15 436	-8 894	-8 170
Coût du risque	-3 095	-6 492	-4 514	-4 240
Résultat brut d'exploitation	10 101	3 890	1 004	-828
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-20		-20
Charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices	82	7 068	82	7 068
Résultat de l'exercice	10 183	10 938	1 086	6 219

(en milliers d'euros)

Répartition par zones géographiques et métiers	Activités de marché		Total	
	2010	2009	2010	2009
Autres pays	47		573	1 540
CEI	4 615	9 335	35 088	38 964
France	1 385	2 171	5 622	2 929
OCDE	8 861	6 569	20 548	12 041
Produit Net Bancaire	14 908	18 075	61 832	55 475
Coût de traitement par métiers	-3 656	-2 805	-31 868	-26 411
Coût du risque	77		-7 532	-10 731
Résultat brut d'exploitation	11 328	15 270	22 432	18 332
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-20		-61
Charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéficiaires	82	7068	247	21 203
Résultat de l'exercice	11 410	22 318	22 679	39 475

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VTB Bank (France) SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 de l'annexe qui expose les conditions de mise en œuvre, à compter du 1er janvier 2010, de changements de méthodes comptables relatifs à l'application du règlement CRC n° 2009-03 concernant la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre

connaissance les éléments suivants :

Changements comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et du caractère approprié de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes

annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et paris-La Défense, le 7 avril 2011

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Brigitte DREME

ERNST & YOUNG Audit



Vincent ROTY

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2011

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 approuve les comptes tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à EUR 22 679 086,15 à la reconstitution de l'emprunt subordonné en application de la clause de retour à meilleure fortune liée à la convention de prêt participatif.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L225-86 à 88 du Code de commerce, en prend acte.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire alloue au Conseil de Surveillance la somme globale maximale de 180 000 US dollars au titre de jetons de présence pour l'exercice 2011.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Directoire, à son Président, ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres qui en seraient la suite ou la conséquence.

Coordonnées

VTB Bank (France) SA
79-81, boulevard Haussmann
75382 Paris cedex 08

- Téléphone : (33 1)-40-06-43-21
- Fax : (33 1)-40-06-48-48

- Télex : 280 200 F

- <http://france.vtb.com>

Société anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance au capital de 185 343 812,55 euros
RC Paris B 562 061 671 00011

Consultation du rapport annuel

Le rapport annuel de la Société et, en particulier,
le rapport de gestion peuvent être consultés
sur simple demande au siège social,
79-81, boulevard Haussmann,
75008 Paris (France).

Conception et réalisation :

AGENCE GRAPHIPLUS - 01 46 10 33 33 / Crédit Photos : Reed Kaestner / Corbis / GraphicObsession, Glow images / GraphicObsession, Jean-Luc Dolmaire, PhotoAlto / GraphicObsession, Fabien R. C. / Fotolia